

REGLEMENT

TRAIL DE BROCELIANDE - Dimanche 13 Septembre 2020.

4 EPREUVES

- **Trail « Excalibur » SOLO et Relais 52 Km (dénivelé + 1300m) : Départ 8h00** (né en 2000 et avant)
2 barrières horaires 13h au 3ème ravito 34km (6.8km/h) et 13h45 Descente du coudrelle 39.5km
L'épreuve SOLO faisant partie du challenge Ouest Trail Tour (classement hommes & femmes)
Le relai se passe à Saint-Péran (env 23km + 29km)
- **Trail « Graal » 26 Km (dénivelé + 700m) : Départ 9h00** (né en 2000 et avant)
Epreuve faisant partie du challenge Ouest Trail Tour (classement femmes)
- **Trail « Merlin » 14 km (dénivelé + 250m) : Départ 09h45** (né en 2004 et avant)
- **Trail « Arthur » 8,5 km (dénivelé + 100m) : Départ 10h00** (né en 2004 et avant)

Les départs et arrivées se feront sur le domaine de Trémelin à Iffendic. Les coureurs doivent suivre scrupuleusement les parcours balisés par les organisateurs et s'engagent à respecter l'environnement et les propriétés traversées.

INSCRIPTION

Le TRAIL est ouvert aux licenciés et non-licenciés. Tout coureur doit fournir lors de son inscription :

- Soit un certificat médical de **moins d'1 an à la date de l'épreuve**, précisant : la non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition ou Trail en compétition.

- Soit sa licence FFA **Pour les licenciés FFA : Attention aux licences qui expirent le 31/08/2020 : Fournir un certificat médical de moins d'1 an à la date de l'épreuve ou la licence 2020-2021.**

Les licences FFTRI et autres fédérations ne sont pas autorisées

Les licenciés TRI et autres doivent fournir un certificat de **moins d'1 an à la date de l'épreuve**, précisant : la non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition ou Trail en compétition.

Une photocopie de ce document sera conservée par l'organisation. D'autre part les coureurs non-licenciés doivent contracter une assurance à titre individuel et les mineurs une autorisation parentale en plus du certificat médical.

Ouverture des inscriptions dès le 15 mai 2020

Date limite des inscriptions Jeudi 10 Septembre 2020 à 18h (dans la limite des dossards disponibles).

L'inscription sera définitive qu'après réception du dossier complet : du Certificat médical ou Licence 2020-2021 (FFA, FFTRI ou UFOLEP) et du Règlement, soit par chèque libellé à l'ordre de : EAPB, soit en ligne sur le site de Klikego.

DROIT D'ENGAGEMENT

- **Trail Excalibur SOLO : 25€ - 580 dossards**
- **Trail Excalibur DUO : 28€ - 100 équipes**
- **Trail Graal : 18 € - 580 dossards**
- **Trail Merlin : 12€ - 480 dossards**
- **Arthur : 8€ - 340 dossards**

DOSSARDS

Retrait des dossards le **samedi 12 septembre** de 16h à 18h et le **dimanche 13 septembre** à partir de 7h00 à la Base nautique Domaine de Trémelin à Iffendic.

RAVITAILLEMENT

***** Poche à eau 500 ml obligatoire sur le 26 et 52 km**

- Trail Long SOLO et Relais : 2 complets + 2 points d'eau
- Trail Graal + Merlin : 1 pt d'eau + 1 complet léger (raisins, TUC)

Comme sur toutes les épreuves du circuit OTT, aucun gobelet ne sera disponible sur les postes de ravitaillement

Pour le respect de l'environnement et du site, il est demandé de ne pas jeter des débris en dehors des zones de ravitaillement, sous peine de disqualification.

DROIT D'IMAGE

Du fait de son inscription, le concurrent donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image concernant l'événement pour la promotion de celui-ci.

RECOMPENSES

Un lot sera remis à chaque concurrent à la remise du dossard.

Récompenses aux premiers trois 1ères Femmes et trois 1ers Hommes sur les 4 trails solo (Excalibur, Graal, Merlin et Arthur)

Pour le relais, récompense à la 1ère Equipe Femme, 1ère Equipe Mixte et 1ère Equipe Homme

SECURITE ANNULATION RESPONSABILITE

La sécurité est assurée par une équipe de secouristes/médecin. Le Trail étant une course sur sentiers et routes ouvertes à la circulation, les concurrents devront respecter le code de la route et les consignes données par les signaleurs aux intersections dangereuses. Le comité d'organisation se dégage toute responsabilité en cas de non-respect.

Au-delà de la barrière horaire, l'organisation récupère le dossard du coureur, celui-ci n'est plus sous la responsabilité de l'organisation.

Si nécessaire, le rapatriement du coureur sur le site d'arrivée est assuré par l'organisation.

" En cas de force majeure, de décision préfectorale, de catastrophe naturelle, de crise sanitaire, ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents ou des bénévoles, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve.

Un remboursement partiel du droit d'inscription pourrait être envisagé en fonction des frais déjà engagés. "

Les Organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou effractions.

RESPECT DU REGLEMENT

L'inscription à la course implique l'acceptation du présent règlement par le concurrent.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier, sans préavis, tout ou partie du règlement, programme ou autre donnée.

Toute la Team du Trail des Légendes vous souhaite à tous une très
bonne course, & Beaucoup de plaisir

Info Coronavirus :

La licence FFA compétition 2020 valable jusqu'au 31 octobre Les compétiteurs pourront bénéficier de la couverture de leur licence jusqu'au 31 octobre 2020, soit deux mois de plus que la date limite de validité habituelle. Cela leur permettra de participer aux différentes manifestations sportives organisées jusqu'à cette date. La durée de la saison n'est pas modifiée et démarrera bien officiellement le 1er septembre.

Avenant I au REGLEMENT

TRAIL DE BROCELIANDE - Dimanche 13 Septembre 2020

Clôture des inscriptions à J-8, c'est-à-dire le 5 septembre 2020 - 22h, à cette date tous les dossiers devront être complets :

- **Certificat médical CAP / Trail / validé par l'organisation**
 - **Ou la licence Athlétisme 2019-2020**
 - **Et la charte du coureur validée**

4 EPREUVES et des départs par VAGUES

Départ par vagues : les concurrents seront informés par mail avant la course de l'horaire de départ en fonction du numéro de dossard

Relais	52 km	26 km	14km	7.5 km
7h45	7h55 : Elites H + Toutes les femmes	8h55 : Elites H + Toutes les femmes	9h40 : Hommes	10h00 : Hommes
	8h00 : Es + Se + M0 Hommes	9h00 : Es + Se + M0 Hommes	9h45 : Femmes	10h05 : Femmes
	8h05 : M1 et + Hommes	9 05 : M1 et + Hommes		

Le temps officiel de chaque concurrent sera basé sur l'horaire du départ prévu de son dossard

Aucune assistance de course ne sera autorisée sur aucun des parcours, dans aucune zone !

RESPECT DU REGLEMENT ET DE SON AVENANT

L'inscription à la course implique l'acceptation du présent règlement par le concurrent.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier, sans préavis, tout ou partie du règlement, programme ou autre donnée.

Toute la Team du Trail des Légendes vous souhaite à tous une très bonne course, & Beaucoup de plaisir

Info Coronavirus :

La licence FFA compétition 2020 valable jusqu'au 31 octobre

Les compétiteurs pourront bénéficier de la couverture de leur licence jusqu'au 31 octobre 2020, soit deux mois de plus que la date limite de validité habituelle. Cela leur permettra de participer aux différentes manifestations sportives organisées jusqu'à cette date. La durée de la saison n'est pas modifiée et démarrera bien officiellement le 1er septembre.